



PARC EOLIEN DU CHEMIN DE CHALONS

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE

MAI 2019

Accord avis consultatif Météo France

Société Parc Eolien Nordex XXII S.A.S.

23 rue d'Anjou

75008 PARIS

Communes de

CHEPPES-LA-PRAIRIE

SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS

SONGY



Direction interrégionale Nord
Centre météorologique de Troyes
Aéroport de Troyes en Champagne
10600 Barberey-Saint-Sulpice

NORDEX
A l'attention de Mme Emilie PIRES
1 rue de la Procession
93217 La Plaine Saint-Denis

Affaire suivie par : *Hugues LOISEAU*
Téléphone : 03 25 82 84 91
Référence :

Troyes, le 27 août 2014

OBJET : Projet éolien du Chemin de Châlons(51)
Référence : LRAR n° 1A 101 637 8737 3
P.J.: /

Madame,

Vous avez saisi Météo-France concernant la réalisation d'une étude d'impact pour l'implantation d'un projet éolien sur les communes de Songy et Saint-Martin-aux-Champs (51). Cette zone d'étude se situe dans sa plus proche distance à 40 kilomètres du radar météorologique d'Arcis, situé sur la commune d'Avant-lès-Ramerupt (10). Cette distance est supérieure à celle fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne [ref2]. Dès lors, l'accord écrit de Météo-France n'est pas requis pour vous permettre de mener à bien votre projet.

Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Le chef du centre météorologique de TROYES



Hugues LOISEAU

Références

1. « votre demande d'avis du 4/08/2014 »
2. « Arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. » (NOR: DEVP1119348A-MEDDTL/DGPR, août 2011).

Météo-France

73 av de Paris. 94165 St Mandé Cedex
<http://www.meteo.fr>

Météo-France, établissement public administratif
sous la tutelle du ministère chargé des transports

Météo-France, certifié ISO 9001-2008 par Bureau Veritas